



Collège Asselin de Beauville
Tél : 0596 56 13 29

FORMALITÉS D'INSCRIPTION AU COLLÈGE NOUVEAUX ÉLÈVES (DÉROGATIONS)

Les parents devront se munir des pièces suivantes :

1. Notification d'affectation
2. Exeat
3. 4 photos d'identité récentes de l'élève, découpées et non scannées (inscrire nom et prénom au dos de chaque photo)
4. Copie du livret de famille (page parents et enfant)
5. Copie des pages de vaccination du carnet de santé
6. Attestation d'assurance
7. Justificatif d'adresse de moins de 3 mois
8. RIB du représentant légal
9. Copie des deux derniers bulletins scolaires
10. Copie du jugement de divorce ou toute pièce juridique justifiant la garde de l'enfant
11. Une participation de 6,00 pour le foyer Socio - Educatif (F.S.E) (en espèce ou par chèque à l'ordre du F.S.E)
12. Le port du Tee-shirt d'E.P.S est OBLIGATOIRE : en vente lors de l'inscription au prix unitaire de 7,00 / lot de 2 à 13,00)

Les formalités d'inscription sont obligatoires et doivent être remplies par le responsable légal de l'élève concerné.

N.B : Prévoir des photocopies des documents demandés. Pas de copies sur place.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté

La Principale,

Mme PALVAIR A.